

Info rapide

N° 5
Mai 2016

La délinquance enregistrée outre-mer : des situations très variées selon les territoires

En 2015, le nombre de vols ou d'actes de violence enregistrés par la police et la gendarmerie rapporté à la population était globalement plus élevé en Guyane, en Guadeloupe, à Mayotte et à Saint-Martin que dans les autres territoires ultramarins ou en métropole. À Saint-Martin, en Guyane et en Guadeloupe, l'intensité des vols avec armes, et plus généralement des infractions violentes, est très forte rapportée à leur population. De son côté, Mayotte est confronté à un taux de cambriolages par logement bien supérieur à tous les autres territoires français.

À l'opposé, à Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, la délinquance enregistrée est faible, aussi bien concernant les vols que les violences.

La Réunion et la Martinique se situent entre les deux extrêmes avec des statistiques semblables à celles de la métropole. Aux Antilles, la Martinique se démarque ainsi assez nettement de la Guadeloupe.

En Polynésie française, les vols sont plutôt moins fréquents qu'en métropole, mais le territoire est fortement concerné par les violences intrafamiliales.

La situation en Nouvelle-Calédonie est atypique, avec une forte intensité des cambriolages, des vols de voitures et des coups et blessures, mais très peu de vols contre des individus.

Cette étude traite de sept domaines de l'insécurité en 2015 telle qu'elle est enregistrée par les forces de l'ordre (gendarmerie et police). Trois concernent les vols commis directement contre des personnes : les vols avec armes, vols violents sans arme, vols sans violence. Deux autres types de vols sont étudiés : les cambriolages de logements et vols de véhicules motorisés. Enfin on étudie deux catégories de violences qui ne sont pas liées à des vols : les coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus) qui ont lieu dans la sphère familiale (l'auteur et la victime sont membres de la même famille) et hors de la sphère familiale.

Dans chacun de ces domaines, on a observé le nombre de faits qui se sont déroulés dans les 11 territoires ultramarins et, pour permettre des comparaisons pertinentes, on les a rapportés à leur population. On calcule ainsi des intensités de délinquance pour 10 000 habitants, que l'on peut comparer aux taux observés en métropole, complétant ainsi les analyses réalisées en janvier 2015 et disponibles sur <http://www.interieur.gouv.fr/Interstats>, qui ne portaient que sur la métropole.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur la partie enregistrée de la délinquance subie. Les enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité » de l'Insee visant à recenser les atteintes subies déclarées par la population dans certains départements (La Réunion en 2011, les Antilles et la Guyane en 2015) seront à même de compléter certains messages de cette étude.

Les territoires français d'outre-mer sont peuplés de près de 2,68 millions d'habitants, soit un peu plus de 4 % de la population résidant en France, et représentent 17,3 % de la superficie du territoire.



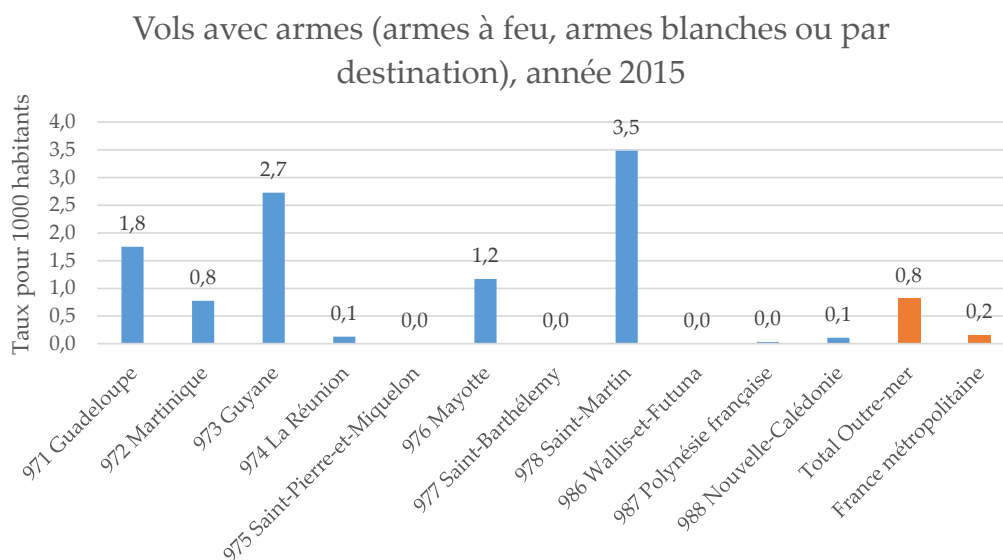
	Population (source : Insee)	Superficie (km ²) (source : Ministère des Outre-mer et Insee)
971 Guadeloupe	402 119	1 702
972 Martinique	385 551	1 128
973 Guyane	244 118	86 504
974 La Réunion	835 103	2 512
975 Saint-Pierre-et-Miquelon	6 057	242
976 Mayotte	212 645	374
977 Saint-Barthélemy	9 279	25
978 Saint-Martin	35 594	53
986 Wallis-et-Futuna	12 197	140
987 Polynésie française	268 270	4 200
988 Nouvelle-Calédonie	268 767	18 575
Total Outre-mer (hors TAAF *)	2 679 700	115 455
France métropolitaine	63 697 865	552 000
France entière (hors TAAF)	66 377 565	667 455

* TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

Saint-Martin, la Guyane, les Antilles et Mayotte sont très en proie aux vols avec armes

En 2015, les forces de l'ordre ont enregistré 666 vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination) en Guyane, 704 en Guadeloupe, 299 en Martinique et 249 à Mayotte. Rapportés à leur population respective, on constate pour ces territoires d'outre-mer de 5 à 17 fois plus de vols avec armes qu'en métropole. Saint-Martin apparaît comme un territoire hors-norme avec 124 vols avec armes pour 35 000 habitants (soit 3,5 pour 1 000). À titre de comparaison, dans aucun département de métropole l'intensité des vols avec armes ne dépasse 0,6 fait pour 1 000 habitants.

À l'opposé, en 2015, il n'y a eu aucun vol avec armes à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna, et ceux-ci sont plus rares qu'en métropole à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française.

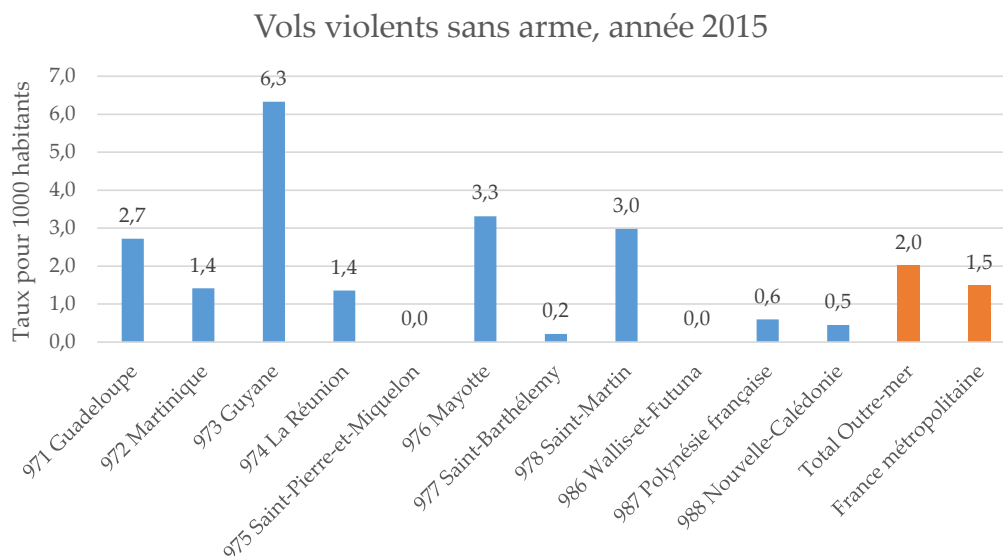


Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

La Guyane est fortement impactée par les vols violents sans arme

Avec 1 500 vols violents sans arme en 2015, soit 6,3 pour 1 000 habitants, la Guyane affiche un taux de vols violents sans arme 4 fois plus élevé que la moyenne métropolitaine. Seuls les départements de Paris et de la Seine-Saint Denis connaissent des intensités plus élevées, avec près de 8 vols violents pour 1 000 habitants. Suivent Mayotte, avec 3,3 vols violents sans arme pour 1 000 habitants, Saint-Martin (3,0) et la Guadeloupe (2,7), des taux proches de ceux des Alpes-Maritimes ou des Bouches-du-Rhône.

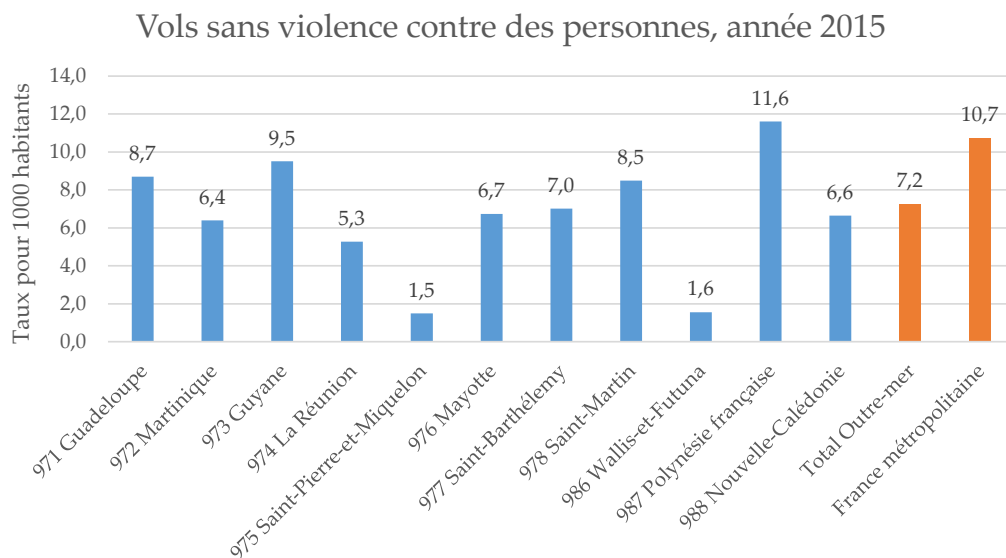
À l'inverse, la Martinique et La Réunion affichent des taux inférieurs à la moyenne métropolitaine (1,5). Il n'y a eu aucun vol violent sans arme à Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna en 2015.



Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Il y a moins de vols personnels sans violence par habitant en outre-mer qu'en métropole

À l'exception de la Polynésie française, l'ensemble des territoires d'outre-mer se situent sous la moyenne métropolitaine en termes de vols personnels sans violence (vols de type pickpocket) par habitant sur l'ensemble de l'année 2015. Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna sont particulièrement épargnés avec respectivement 1,5 et 1,6 vols sans violence pour 1 000 habitants.



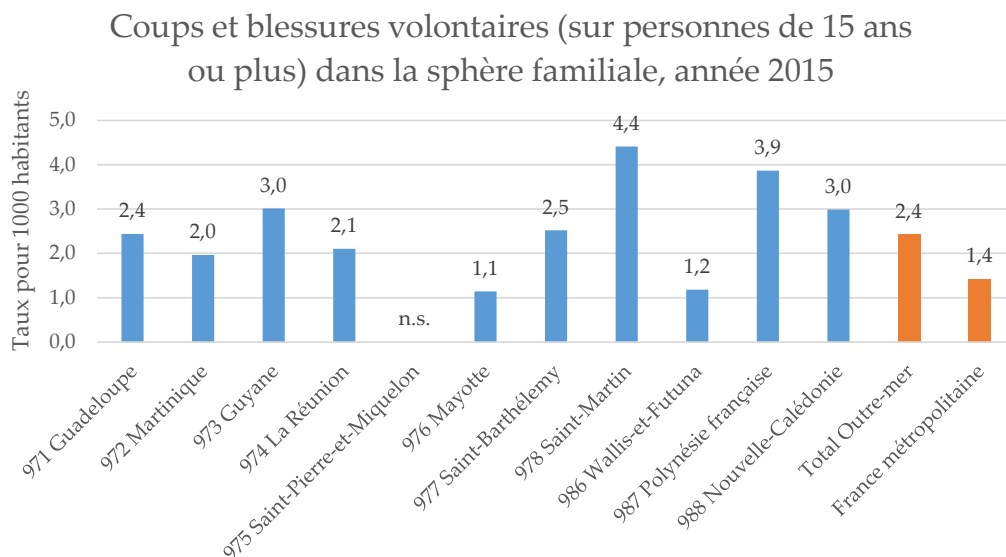
Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Les coups et blessures volontaires dans la sphère familiale sont plus fréquents dans la plupart des territoires d'outre-mer qu'en métropole

Sont comptabilisés ici les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus pour lesquels l'auteur et la victime sont de la même famille.

L'ensemble des territoires d'outre-mer a un taux par habitant élevé de coups et blessures volontaires dans la sphère familiale comparé à la moyenne nationale : 2,4 victimes pour 1 000 habitants contre 1,4 en métropole. Dans 8 territoires ultramarins sur 11 ce taux est significativement plus élevé que le niveau métropolitain.

Avec 4,4 victimes pour 1 000 habitants enregistrés en 2015, Saint-Martin est le territoire d'outre-mer avec le plus haut taux de victimes pour cet indicateur. Viennent ensuite la Polynésie française (3,9), la Nouvelle-Calédonie (3,0) et la Guyane (3,0).

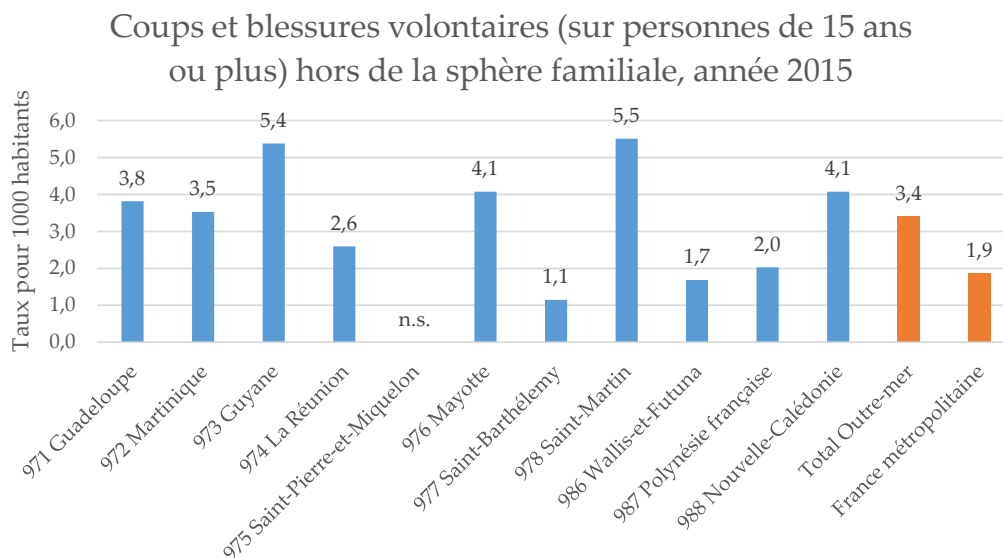


Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Les coups et blessures volontaires hors sphère familiale sont plus élevés dans la plupart des territoires d'outre-mer qu'en métropole

Hors de la sphère familiale également, les Outre-mer ont, en moyenne, un taux de coups et blessures volontaires par habitant beaucoup plus élevé qu'en métropole : 3,4 victimes de coups et blessures volontaires pour 1 000 habitants contre 1,9 en métropole.

Ces violences sont particulièrement fréquentes à Saint-Martin (5,5 faits pour 1 000 habitants), en Guyane (5,4), mais aussi en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte. En revanche la Polynésie française, qui se distinguait dans le domaine des violences intra familiales, est ici relativement épargnée.

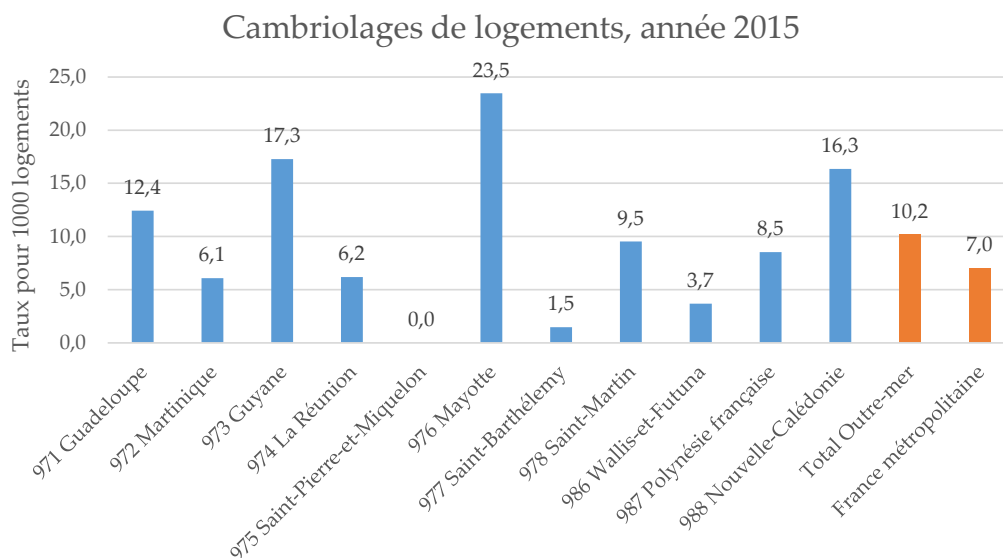


Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Le taux de cambriolages de logement est plutôt élevé outre-mer, en particulier à Mayotte

En 2015, le nombre de cambriolages par logement est très élevé à Mayotte (23,5 pour 1 000 logements), en Guyane (17,3), en Nouvelle-Calédonie (16,3) et en Guadeloupe (12,4). Il est aussi plus élevé qu'en métropole, à Saint-Martin (9,5) et en Polynésie française (8,5), qui atteignent les niveaux des plus grandes agglomérations de métropole.

En revanche, les autres territoires d'outre-mer, dont la Martinique et La Réunion, ont tous des taux plus bas que la moyenne métropolitaine (7,0).



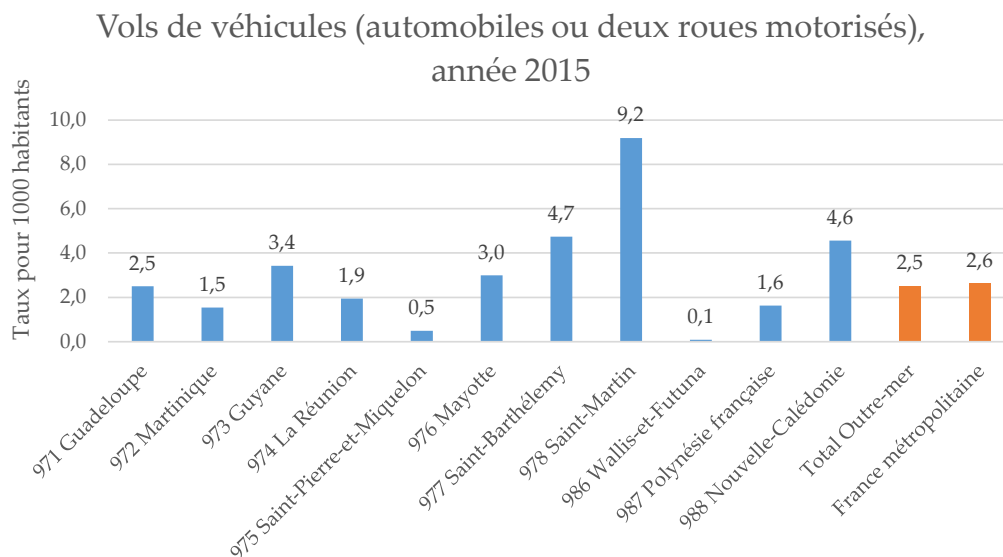
Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Saint-Martin présente le plus haut taux de vols de véhicules

Très fortement au-dessus des autres territoires métropolitains et d'outre-mer, Saint-Martin comptabilise 9,2 vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisées) pour 1 000 habitants en 2015. Saint-Barthélemy et la Nouvelle-Calédonie suivent avec respectivement 4,7 et 4,6 vols de véhicules pour 1 000 habitants, ce qui reste moins élevé que les Bouches-du-Rhône qui en comptabilisent 6 pour 1 000 habitants.

À l'autre bout du spectre, Wallis-et-Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon en comptent respectivement 0,1 et 0,5 pour 1 000 habitants.

L'intensité moyenne de l'outre-mer est au final très proche de celle de la métropole, alors que situations sont très contrastées selon les territoires.



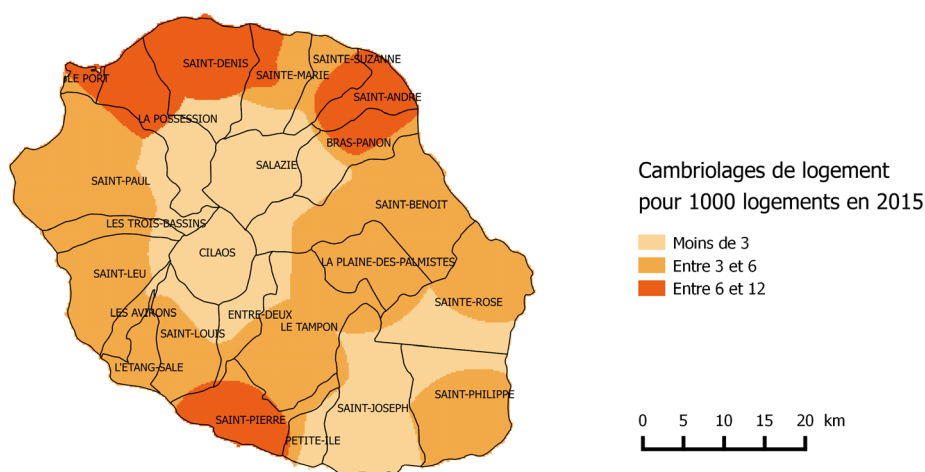
Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

Zoom par territoire

La délinquance à La Réunion est à un niveau semblable à celui de la métropole

Concernant les vols avec armes, les vols violents sans arme, les coups et blessures volontaires et les vols de véhicules, La Réunion affiche des taux par habitant similaires à ceux de la France métropolitaine. Seuls les coups et blessures sont, rapportés à la population, légèrement plus nombreux qu'en métropole. Pour les vols sans violence, en revanche, son taux y est 2 fois moins élevé.

La proportion de cambriolages pour 1 000 logements était, en 2015, un peu inférieure à la métropole, en revanche la logique de répartition géographique est la même : ce sont les grandes villes qui ont les taux les plus élevés.

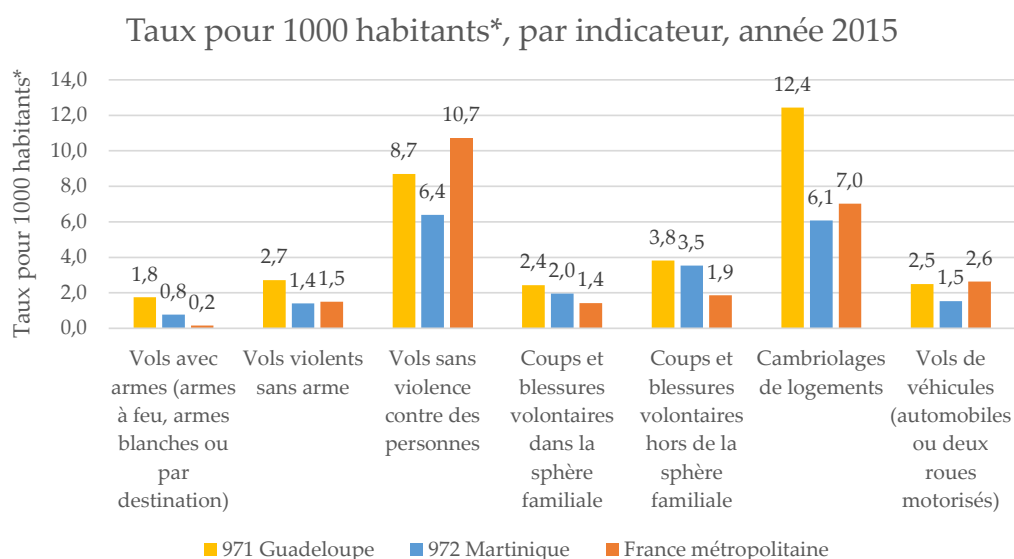


Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

Aux Antilles, plus de délinquance en Guadeloupe qu'en Martinique

Alors que la Guadeloupe et la Martinique sont des territoires très proches géographiquement et démographiquement, avec une superficie et un nombre d'habitants assez similaires, la Guadeloupe affiche des intensités de délinquance plus élevées que la Martinique dans les sept domaines observés.

Comparés à la métropole, la Guadeloupe a des taux plutôt plus élevés alors que ceux de la Martinique sont à un niveau équivalent, voire inférieur.

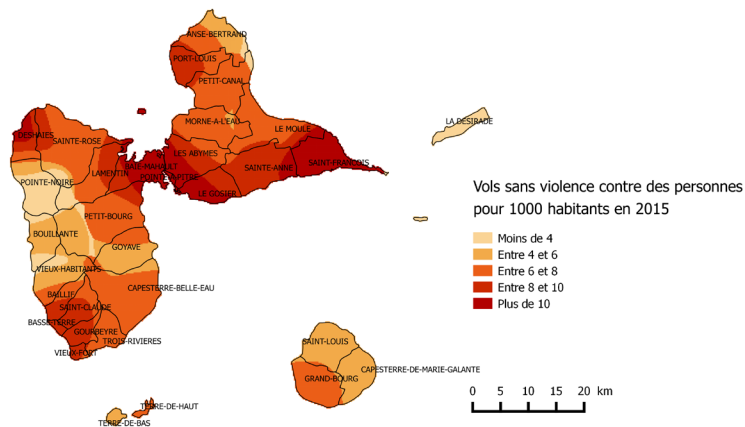


Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. France entière.

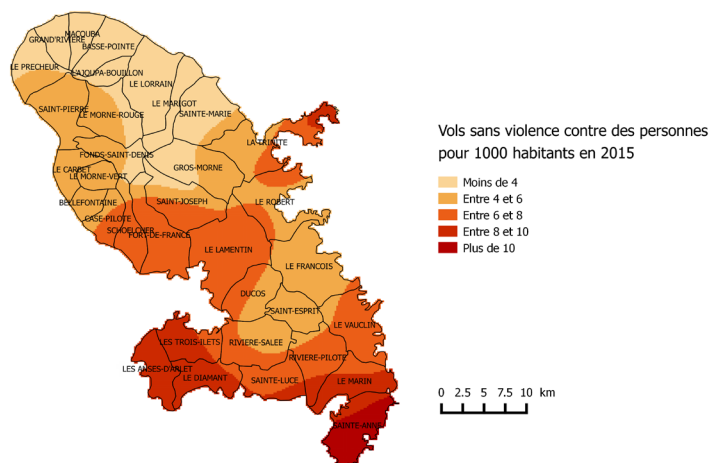
* Pour les cambriolages de logements, il s'agit de taux pour 1 000 logements.

Le taux de cambriolage pour 1 000 logements est 2 fois plus élevé en Guadeloupe qu'en Martinique. Comme en métropole, les habitants des zones les plus densément peuplées sont les plus souvent victimes.

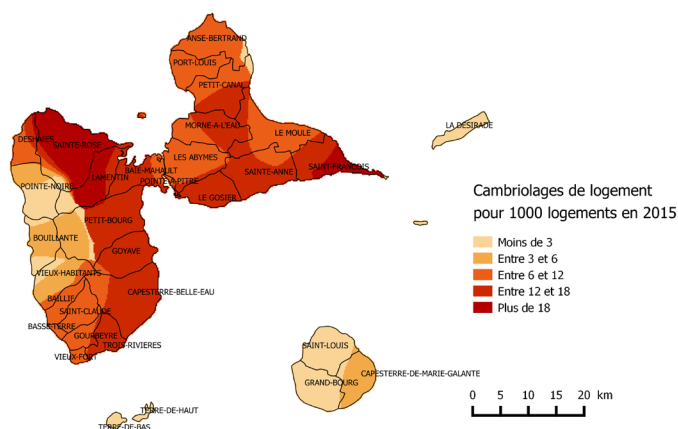
Les vols simples contre des particuliers prennent davantage place dans les zones touristiques. Pour la Guadeloupe, au centre de l'île, autour de Pointe-à-Pitre, qui concentre la vie économique et culturelle de l'île, ainsi que ses quartiers difficiles, et sur la « Riviera », zone touristique sur la bande côtière allant du Gosier à Saint-François, très prisée par les touristes. En Martinique, c'est principalement le littoral sud, très touristique, qui fait face à de hauts taux de vols simples par habitant.



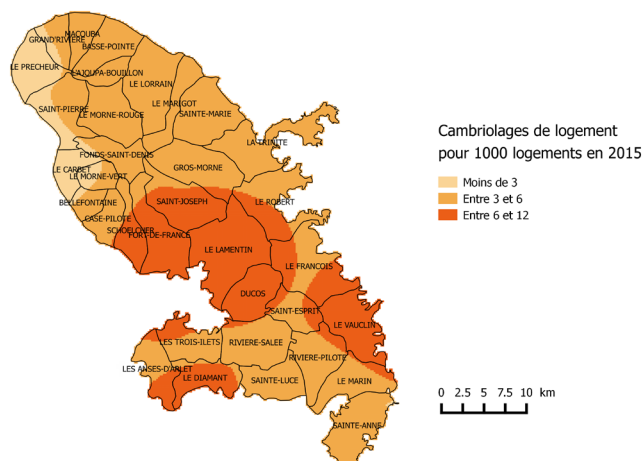
Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie



Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie



Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie



Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

Les violences intrafamiliales sont surreprésentées en Polynésie française

Dans la plupart des domaines observés, la Polynésie française a des niveaux d'insécurité constatée légèrement inférieurs au niveau métropolitain.

Néanmoins, ce territoire se distingue par un taux élevé de coups et blessures volontaires dans la sphère intrafamiliale (sur personnes de 15 ans ou plus). Hors violences intrafamiliales, l'intensité des coups et blessures est au niveau de la métropole.

Les vols sans violence contre des particuliers y sont également plus fréquents que dans les autres outre-mer, probablement du fait d'une présence touristique importante.

En Nouvelle-Calédonie, peu de vols sans violence mais beaucoup de coups et blessures, de cambriolages et de vols de véhicules

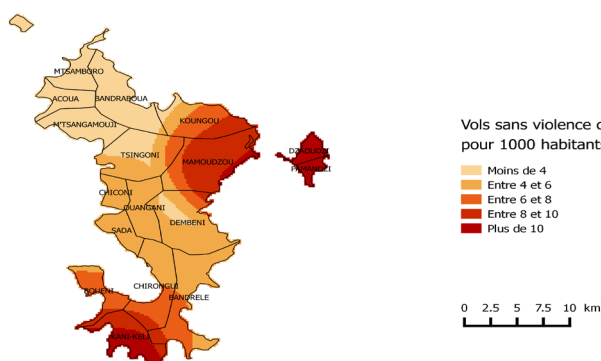
Alors qu'en métropole, les vols sans violence contre des particuliers représentent près de la moitié des infractions constatées parmi les sept indicateurs retenus dans cette étude, ils ne pèsent que pour un quart du total néo-calédonien (1 784 infractions constatées, soit 6,6 pour 1 000 habitants), alors que les forces de sécurité enregistrent, pour l'année 2015, autant de coups et blessures (1 897, soit 7,1 pour 1 000 habitants) et de cambriolages (1 580, soit 16,3 pour 1 000 logements).

Le taux de vols de véhicules par habitant est sensiblement plus élevé en Nouvelle-Calédonie (4,6 pour 1 000 habitants) qu'en France métropolitaine (2,6). En revanche, les vols violents y sont moins fréquents.

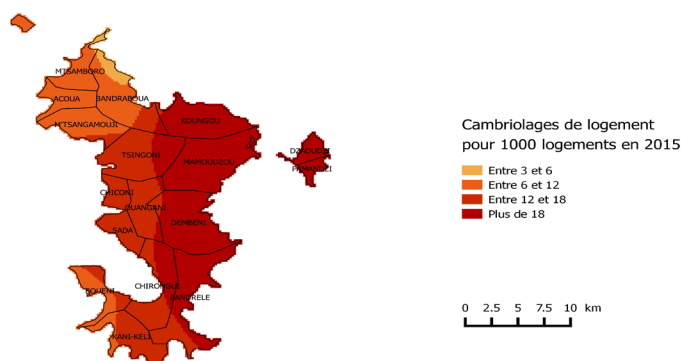
À Mayotte, l'insécurité est forte dans les zones densément peuplées et dans les zones touristiques

Les infractions violentes et les cambriolages sont beaucoup plus fréquents à Mayotte qu'en métropole, et même que dans la majorité des Outre-mer. Seul le nombre de vols sans violence contre des particuliers se situe, une fois rapporté à la population, en deçà de la moyenne nationale.

À Mayotte, les niveaux de délinquance enregistrée par habitant sont plus élevés dans le sud de l'île, plus prisé des touristes et où l'on retrouve un fort taux de vols simples, ainsi que dans la partie la plus densément peuplée de Mayotte, sur la côte ouest autour de Mamoudzou et sur l'île de Petite-Terre. Pour ce qui est des cambriolages, ils semblent se concentrer davantage sur les communes résidentielles entourant la zone d'activité économique de l'île, qu'il s'agisse du port (Koungou), de l'aéroport (Pamandzi) et des administrations (Mamoudzou et Dzaoudzi).



Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie



Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

Pour en savoir plus :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N° 2 ;
- *Nette baisse du nombre de vols avec armes enregistrés, en 2015 comme en 2014*, Interstats Analyse N° 5 - janvier 2016 ;
- *Un vol avec violence sans armes sur cinq a lieu à Paris*, Interstats Analyse N° 6 - janvier 2016 ;
- *Moins de vols sans violence contre les personnes enregistrés en 2015*, Interstats Analyse N° 7 - janvier 2016 ;
- *Les faits de coups et blessures volontaires enregistrés par les forces de sécurité : une partie seulement du phénomène*, Interstats Analyse N° 8 - janvier 2016 ;
- *Très légère baisse du nombre de cambriolages de logement enregistrés en 2015*, Interstats Analyse N° 9 - janvier 2016 ;
- *Stabilité du nombre de vols de véhicules, après deux ans de baisse*, Interstats Analyse N° 10 - janvier 2016 ;
- *Enquête Cadre de vie et sécurité à La Réunion - Moins de victimes de violences qu'en France métropolitaine*, Insee-partenaires N° 16 - juin 2012 ;
- *Faits constatés d'atteintes aux biens et de violences dans les dom-rom en 2005*, Grand Angle N° 8 - septembre 2006, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, INHESJ/ONDRP.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directeur de la publication : François Clanché

Rédacteur en chef : Laure Turner

Auteur : Marc Grenon-Mur

Conception graphique : Marc Grenon-Mur

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats